



Ministère des Finances

Le Ministre

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 003 DU 15 JUILLET 2011

En exécution des mesures relatives à l'amélioration de la gouvernance économique, le Ministère des Finances publie ci-dessous, les recettes recouvrées au deuxième trimestre 2011, au titre de droits, impôts et taxes dans les secteurs de ressources naturelles, à savoir les mines, les hydrocarbures et les forêts.

Cette deuxième publication s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Gouvernement à rendre public trimestriellement, l'ensemble de recettes recouvrées dans ces secteurs afin de renforcer la transparence dans la gestion de la chose publique.

Fait à Kinshasa, le **15 JUL 2011**

MATATA PONYO Mapon